

Floc de Gascogne

Palmarès du XXXVIII^{ème} concours régional

A l'occasion du salon des Antiquaires et de la Foire aux Eaux de Vie d'Armagnac et Produits Régionaux qui se déroulent chaque année autour de l'Ascension, le Syndicat des Producteurs de Floc de Gascogne organisait aujourd'hui la 38^{ème} édition de son traditionnel concours.

40 échantillons présentés par 21 domaines (2 domaines ne présentant que le floc de gascogne blanc) ont été dégustés par un jury de professionnels composé de producteurs, techniciens et oenologues.

Le prix féminin sera organisé quant à lui le vendredi 21 juillet, à Eauze également.

La remise des prix de ces deux concours aura lieu le jeudi 3 août à Eauze à l'occasion de la journée Floc et Gastronomie.

PRIX D'HONNEUR

Médaille d'Or :

Floc de Gascogne blanc : Domaine de Magnaut, Jean-Marie Terrauze à Fourcès.

Floc de Gascogne rouge : La Ferme de Gagnet, Marielle Tadiou à Mézin.

Médaille d'Argent :

Floc de Gascogne blanc : Domaine de la Haille, Jean-Luc Lapeyre à Montréal du Gers.



Floc de Gascogne rouge : EARL de la Ténarèze, Domaine des Cassagnoles, Famille Baumann à Gondrin.

Médaille de Bronze :

Floc de Gascogne blanc : EARL de la Ténarèze, Domaine des Cassagnoles, Famille Baumann à Gondrin.

Floc de Gascogne blanc : EARL Gratian, Domaine de Polignac à Gondrin.

Floc de Gascogne rouge : Val de Gascogne à Condom.

Floc de Gascogne rouge : EARL

Gratian, Domaine de Polignac à Gondrin.

PRIX DU MEILLEUR CHAI

EARL de la Ténarèze, Domaine des Cassagnoles, Famille Baumann à Gondrin.

Contact : Comité Interprofessionnel du Floc de Gascogne, tél. 05.62.09.85.41.